

R.P.I. Bommès - Pujols sur Ciron

Procès verbal de Conseil d'École

mardi 18 octobre 2022

Présents :

Enseignants

Mme Ardillier, Mme Bordonaro, Mme Boueix, Mme Burniotto, M. Coste,
Mme Lemonnier

SIRP

Mme Gervasoni, M. Mothes, M. Pradalier

Municipalités

M. Clavier, M. Laurans

Parents d'élèves Bommès

Mme Viroulet-L'hôte, Mme Crapart, Mme Lagardère, M. Duploye

Parents d'élèves Pujols

Mme Erin, Mme Fontenay, Mme Herblot, Mme Lapeyre, Mme Manach, Mme Smith

Excusés :

Mme Triolet (IEN), Mme Lasserre (SIRP), M. Soulard (SIRP)
Mme Vanmassenhove (parent)

OUVERTURE DE SÉANCE : 18h15

● DÉLIBÉRATION POUR TENUE COMMUNE DES CONSEILS D'ÉCOLE DES DEUX ÉCOLES DU RPI

Suite à l'arrêté du 25 juillet 2011 qui demande à chaque école d'un RPI à organiser des élections de délégués de parents d'élèves au conseil d'école, il a été voté à l'unanimité par le bureau de chaque école que les prochains Conseils d'École se tiendront en commun. Deux procès verbaux ont été signés par chaque Conseil d'École et sont disponibles auprès des directeurs.

● PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

- **BOMMÈS : CE2-CM1 :** Mme Elisabeth Burniotto
CM2 : Mme Clarelle Lemonnier, directrice de l'école
Tous niveaux : M. Marc Ricci (Titulaire Remplaçant de Secteur)
- **PUJOLS : PS-GS :** Mme Émeline Bordonaro
MS-GS : Mme Carine Ardillier
CP: M. Florent Coste, directeur de l'école
Mme Noémie Legrand (décharge de direction le mardi)
CE1-CE2 : Mme Arielle Boueix

Intervenants extérieurs : Thomas Thouroude, enseignant en occitan sur toutes les classes ;
Christian Flages, intervenant en informatique, pour les cycles II et III.

● PRÉSENTATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ÉLUS

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 7 octobre 2022. Ont été élus :

- **BOMMÈS :** Titulaires : Mme Crapart , Mme Viroulet-L'Hôte
Suppléants : Mme Lagardère, M. Duploye
- **PUJOLS :** Titulaires : Mme Fontenay, Mme Herblot, Mme Lapeyre, Mme Manach
Suppléantes : Mme Sanz, Mme Smith, Mme Wiliczowski, Mme Érin

● RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ÉCOLES

Avec la nouvelle classe qui a ouvert à la rentrée 2021, les effectifs sur Pujols ont fortement augmenté. Les conditions d'accueil des enfants à la cantine étaient devenues plus compliquées. Il avait été proposé de changer les horaires de la pause méridienne pour les classes élémentaires.

Ces nouveaux horaires (8h50-12h05 et 13h35-16h20) avaient été présentés au conseil d'école de juin 2022 et validés. Le règlement intérieur a été mis à jour avec ces nouveaux horaires. Il est voté à l'unanimité.

● EFFECTIFS DES ÉCOLES

• RENTRÉE 2022-2023

| | | PUJOLS SUR CIRON | | | | | BOMMES | | |
|-----|----|------------------|----|----|-----|-----|--------|-----|-----|
| PS | MS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CE2 | CM1 | CM2 |
| 14 | 9 | 10 | 13 | 21 | 14 | 10 | 7 | 16 | 22 |
| 23 | | 23 | | 21 | 24 | | 23 | | 22 |
| 91 | | | | | | | 45 | | |
| 136 | | | | | | | | | |

• PRÉVISIONS RENTRÉE 2023-2024

| PUJOLS SUR CIRON | | | | | | BOMMES | | |
|------------------|----|----|----|-----|-----|--------|-----|-----|
| PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CE2 | CM1 | CM2 |
| 13 | 14 | 19 | 13 | 21 | 6 | 8 | 17 | 16 |
| 86 | | | | | | 41 | | |
| 127 | | | | | | | | |

● NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2022-2023

• BOMMES:

- Mme Carole Larrieu, ancienne directrice de l'école, a changé d'école. Mme Descouens, qui devait la remplacer, a été mutée la veille de la rentrée. Elle est remplacée par Mme Clarelle Lemonnier, titulaire remplaçante brigade, pour l'année.
- M. Marc Ricci, titulaire remplaçant de secteur, a été nommé sur l'école de Bommes, en remplacement de Magali Larre, pour faire les décharges de directeurs et directrices sur le secteur. Lorsqu'il n'est pas en remplacement, M. Ricci est affecté à l'école de Bommes pour aider les enseignantes sur des ateliers spécifiques ou accompagner des élèves en difficulté.

• PUJOLS:

- Mme Nathalie Roulet, enseignante d'occitan et titulaire de la classe de PS-MS depuis de nombreuses années est partie à la retraite en juillet. Elle est remplacée, à titre temporaire, par Mme Bordonaro.
- M. Coste est désormais déchargé tous les mardis et est remplacé par Mme Noémie Legrand.
- Les nouveaux horaires de classe ont été mis en place, les élèves d'élémentaire mangent ainsi quinze minutes plus tard, l'ambiance dans le réfectoire est ainsi plus calme.
- Les peintures dans la cour de maternelle et d'élémentaire ont été refaites pendant l'été, les pare-soleil de maternelle nettoyés et les murs et poteaux des deux cours repeints. Des travaux d'entretien et petites réparations ont été effectués en maternelle et dans la classe de CE1-CE2.

M. Coste remercie le SIRP et les municipalités qui ont procédé à l'entretien des locaux.

● PROJET D'ÉCOLE

Les trois axes du projet d'école 2021-2025 sont les suivants :

- renforcer les dispositifs d'aide et d'inclusion, en lien avec le projet de collège de secteur;
- renforcer les apprentissages fondamentaux (mathématiques et français) en renforçant les liens pédagogiques entre les deux écoles du RPI;
- renforcer les dispositifs permettant une meilleure autonomie, l'entraide et l'empathie par le biais de projets artistiques, culturels et sportifs.

En lien avec l'axe n°1, le projet départemental concernant la prise en charge de la diversité des élèves au sein de l'École a été évoqué, avec notamment la présentation de la « *Charte de la diversité* » mise en place au niveau de l'Académie de Bordeaux.

Enfin, le projet pHARe, plan de prévention national contre le harcèlement à l'école a été présenté. Il a été précisé que les écoles du RPI ne souffrent pas de ce fléau à l'heure actuelle, mais la vigilance est de mise. Dans la circonscription de Langon, ce plan est à l'essai dans 5 écoles qui se sont portées volontaires. A la rentrée 2023, ce plan sera mis en place dans toutes les écoles françaises, avec, notamment, 10 heures d'enseignement annuel prévues à cet effet.

● PPMS / SÉCURITÉ / SST

Les PPMS des écoles et DUER ont été mis à jour. Depuis la rentrée 2017, il est demandé aux directrices et directeurs de rédiger 2 PPMS : un pour les risques d'attentat-intrusion (mise à l'abri ou fuite) et un pour les risques majeurs (confinement).

Exercices incendie & intrusion

- **BOMMES :**
 - **alerte incendie** (27 septembre) l'exercice s'est déroulé dans le calme. Il est à noter que les alarmes incendie du bâtiment des classes ne communiquent pas avec celui de la cantine.
 - **exercice Alerte Intrusion** : prévu le 13/10, l'exercice ne s'est pas déroulé dans le calme et a été reporté au mardi 18/10. L'exercice s'est bien déroulé.
- **PUJOLS :**
 - **alerte incendie** (30 septembre) : après un premier essai infructueux le 27 septembre (défaut d'alarme dû à des boîtiers sans clés qui étaient restés enclenchés) l'exercice s'est déroulé sans souci ;
 - **exercice Alerte Intrusion** : (17 octobre) : évacuation des élèves de maternelle / confinement des élèves d'élémentaire. L'exercice s'est déroulé sans soucis mais des problèmes d'émission ou de réception de certains talkie-walkies ont été notés. Les batteries avaient été changées par le SIRP en juin dernier.
Mme Erin mentionne l'existence de talkies-walkies qui pourraient fonctionner sans batterie (se renseigner auprès de Mme Bédouret).

● HORAIRES ÉCOLE / GARDERIE / CANTINE

- **BOMMES :**
 - Pas de changements d'horaires depuis l'année dernière, en revanche, l'accueil du matin se fait dorénavant dans les classes.
- **PUJOLS :**
 - Changement d'horaires : point déjà évoqué lors du vote du règlement intérieur
- **GARDERIE :**
 - Sur Pujols, un logiciel de suivi des horaires de garderie sur tablette a été mis en place afin de simplifier le travail de saisie que le personnel faisait manuellement et rendre plus précis les horaires d'arrivée et de départ des élèves. Le logiciel de traitement des données souffre de quelques bugs, mais ils devraient être corrigés rapidement.

- **CANTINE :**
 - Le tarif de cantine est passé à 3€20 par repas. Le système de règlement des factures auprès du Trésor Public, notamment de l'année précédente, reste problématique, certaines factures arrivant en retard doivent être réglées dans un laps de temps très court. M. Clavier rappelle que les factures et rappels sont envoyés par le Trésor Public et non par le SIRP.

● BILAN FINANCIER DES ÉCOLES

Ont été rappelées les trois sources de financement du fonctionnement des écoles :

1/ le SIRP, qui met à disposition :

- un budget de **55 €** par élève pour l'achat du matériel de classe (crayons, colles, cahiers, manuels et fichiers...) et fournitures administratives (papier, plastification...).
- une somme de **10 €** par élève pour le financement d'un transport ou d'un livre et du goûter de Noël ;
- une somme de **1000 €** annuelle répartie sur les 2 écoles (reconductible d'une année à l'autre) pour aider au financement de transports scolaires lors de sorties exceptionnelles.
- En outre, le SIRP prend en charge les transports des séances de piscine (aux alentours de 1000€ pour une dizaine de séances de natation).

2/ l'Association de Parents d'Élèves (les P'tits Cirons Verts) :

- L'APE, par le biais de manifestations festives et culturelles, récolte des sommes qui sont partagées entre les 2 écoles pour aider au financement des projets, des transports ou l'achat de matériel pédagogique. Cette aide financière est très importante au vu du coût de plus en plus important des transports scolaires. L'APE est indépendante des écoles, et aide les écoles sans droit de regard sur les sorties ou projets proposés. Une transparence concernant les financements est totale puisque les comptes de l'APE sont détaillés chaque année à l'AG de l'association et ceux des écoles sont détaillés et rendus publics dans les procès verbaux des conseils d'école. Les Petits Cirons Verts organisent aussi des actions à but non lucratif qui animent la vie des villages.

Mme Crapart, parent déléguée et également présidente des Petits Cirons Verts, précise les manifestations qui ont été organisées depuis le début de l'année : goûter gourmand, participation à la marche d'Octobre Rose, un ciné-goûter déguisé et un goûter d'Halloween avant les vacances.

M. Laurans demande une explication sur les rôles exacts des parents délégués et l'Association des Parents d'Élèves. M. Coste rappelle que les parents délégués (obligatoires dans chaque école) ont été élus par les parents d'élèves pour les représenter lors des Conseils d'École. L'APE des Petits Cirons Verts est une association de type 1901 totalement indépendante des écoles qui organise des événements festifs ou culturels au sein des deux villages. Parents délégués et APE sont ainsi totalement distincts, même si certains parents peuvent faire partie des deux entités.

3/ les parents d'élèves :

- les parents sont mis à contribution en début d'année pour une cotisation volontaire auprès de la coopérative de chaque école (*USEP pour Bommes, OCCE pour Pujols*) . Ils participent également en cours d'année lors de manifestations comme la fête de Noël ou lors de ventes organisées par les écoles (mugs, serviettes...). L'argent récolté sert à l'achat de matériel pour des projets et à financer les projets ou les sorties scolaires.
- Compte-tenu du caractère temporaire de l'affectation de Mme Lemonnier sur l'école de Bommes, le choix a été fait de changer de système de coopérative. Le compte USEP sera bientôt clôturé et les fonds transférés à un compte de coopérative OCCE.

Les directeurs rappellent qu'aucune cotisation supplémentaire n'est demandée aux parents en cours d'année (sauf sortie projet exceptionnel ou scolaire avec nuitées).

Bilan financier 2021-2022

- **Coopérative OCCE Bommès**

| | |
|---|-------------------|
| Solde au 1^{er} septembre 2022 : | 2048,32 € |
| Cotisation coopérative | - 121,33 € |
| Participation volontaire des parents d'élèves | 318 € |
| Solde au 18 octobre 2022 | 2 244,99 € |

- **Coopérative OCCE Pujols sur Ciron**

| | |
|--|-------------------|
| Solde au 1er septembre 2022 | 1 431,76 € |
| Cotisation OCCE | -227,05 € |
| Participation volontaire familles | 700,00 € |
| Achats, dépenses matériel, abonnements | -361,04 € |
| Solde au 18 octobre 2022 | 1 543,67 € |

● PROJETS PÉDAGOGIQUES

- **BOMMES :**

- APER : Les CM2 passeront l'APER (attestation de première éducation à la route) le 14 mars 2023.
- Projet informatique : L'école s'est rapproché du Club informatique, représenté par M. Flages pour étudier les possibilités d'un partenariat cette année. Nous espérons la possibilité d'équiper la salle informatique avec 8 postes, afin de mener des ateliers informatique (bureautique et programmation), dont 5 fournis par le Club informatique.
- Occitan : M. Thouroude interviendra en période 4 (mars-avril) le jeudi matin pour les 2 classes
- Sorties culturelles :
 - février 2023 (en attente de confirmation) spectacle de danse aux Carmes (Mue et Moi) est en cours, sur le thème de la LSF, combiné à une exposition (Portraits signés) et un atelier de LSF
 - 3 avril 2023 (en attente de confirmation) concert de jazz « Ça swingue dans l'orchestre » au Théâtre Fémina , et sortie à Cap Sciences (exposition)

- **PUJOLS :**

- 17 octobre : (PS, MS, GS) une sortie randonnée dans la forêt prévue mais elle a dû être annulée par manque de parents accompagnateurs
- 30 janvier (MS-GS + CP) : Mini concert « Piccolo et Saxo » au Pin Galant à Mérignac
- avril-mai (CP → CE2) projet à la médiathèque de Podensac, annulé pour cause de participation au projet "Au Fil de l'Eau".
- avril-mai : Muséum à l'école : un animateur du Museum d'Histoire Naturelle de Bordeaux viendra pour une intervention sur le thème du loup pour les PS-MS, sur le thème des oiseaux pour les CP et sur le thème des animaux et des saisons pour les CE1-CE2.
- mars/avril: (CP) sortie prévue (mais non fixée) au parc ornithologique du Teich pour les CP
- période 3 à 5 : les 4 classes de Pujols sont inscrites au projet de circonscription "Au Fil de l'Eau", organisé en collaboration avec la médiathèque de Podensac. Le thème choisi par les enseignants est le théâtre, une sortie à la Forge de Portets est prévue dans le cadre de ce projet.

- **Piscine :**

- Pujols : 9 séances de natation sont prévues pour les CP, CE1 et CE2 du 3 avril au 3 juillet 2023 au Spadium de Langon. Des séances de formation des IEB ont été organisées en septembre et en décembre : 5 parents se sont proposés pour y participer.

- **USEP :**
 - 30 mai : Rencontres USEP entre les classes de PS, MS, GS, CP, CE1 et CE2 de Pujols, Budos et Léoгеats. 9 classes vont se rencontrer pour une journée de jeux sportifs et collaboratifs.
 - avril/mai : le traditionnel Cross du Sauternais est prévu mais les modalités d'organisation ne sont pas encore connues.
- **Occitan** (par M. Thouroude enseignant d'occitan sur la circonscription de Langon)
 - Période 2 et 3 : classes de maternelle tous les mardis
 - Périodes 2 et 3 : classes de CP-CE1 et CE1-CE2 tous les jeudis
- **TICE**
 - périodes 2 et 3 : classes de CP-CE1 et CE1-CE2 tous les jeudis après-midi en parallèle avec les séances d'occitan. Objectifs de ces séances : initiation au maniement de l'ordinateur, utilisation du traitement de texte, initiation à la programmation et à la robotique avec les robots Thymio;
 - ateliers de robotique à la maternelle, avec l'achat d'un robot programmable Blue-Bot. Objectifs : découverte et programmation de robots et réalisation d'un projet technique et artistique dans l'optique d'une visite à la RoboCup Bordeaux tout début juillet.

AUTRES ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS COMMUNES AUX DEUX ÉCOLES

- photo de classe Bommès: *non encore fixée*
- photo de classe Pujols : 14 octobre 2022
- Télérthon : vendredi 2 décembre 2022
- fête de Noël : vendredi 9 décembre 2022 (sous réserve de pouvoir rassembler tous les enfants et leurs familles dans un même lieu)
- Carnaval : 25 mars 2023 (organisé par les P'tits Cirons Verts)
- fête des écoles : 30 juin 2023

Les dates sont données à titre indicatif et peuvent changer. Tous les parents et élus, pujolais et bommais, sont cordialement invités à participer à ces événements.

● PARCOURS DE L'ÉLÈVE :

ÉVALUATIONS NATIONALES DE CP et CE1 (obligatoires)

- **PUJOLS :** Les évaluations se sont bien déroulées pour les CP et CE1 . Pour les CE1, elles ont été globalement bien réussies malgré quelques difficultés pour certains. Elles ont également été plutôt réussies pour les CP avec des écarts importants entre certaines élèves. Les parents de CP et CE1 ont été invités à rencontrer leur enseignant pour faire un premier point sur les réussites ou difficultés de leur enfant. De nouvelles évaluations pour les CP auront lieu au mois de janvier.

ÉVALUATIONS DE CIRCONSCRIPTION (facultatives)

- **PUJOLS :** Les élèves de CE2 ont passé les évaluations diagnostiques de la circonscription de Lormont.
- **BOMMÈS :** Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont passé les évaluations de circonscription.

ATELIERS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES (APC)

- **BOMMÈS :** les mardis et jeudis de 16h10 à 16h40
- **PUJOLS :** les lundis et jeudis de 16h30 à 17h00 (lecture + mathématiques)

Pour rappel, les APC peuvent être proposés à des élèves en difficulté, mais aussi pour travailler différemment sur des projets pédagogiques.

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE / CMS

- M. Coste informe qu'une entrevue a eu lieu avec Mme Charlotte Viard, psychologue scolaire du secteur est prévue en novembre. En l'absence d'enseignants spécialisés du RASED formés pour aider les élèves en difficulté, Mme Viard sera conviée à venir faire des observations des élèves en classe et apporter de l'aide, avec l'autorisation des parents, aux élèves qui pourraient en avoir besoin.
- Les élèves de MS ont été vus par une puéricultrice de la PMI avec l'accord des parents les 6 et 7 octobre.

LIEN ÉCOLE-COLLÈGE :

- **BOMMES :** Comme chaque année, des réunions « conseil école collège » et des réunions cycle 3 ponctueront l'année afin d'assurer le lien entre l'école primaire et le collège.

● QUESTIONS DES PARENTS

- **Quand aura lieu la photo de classe à Bommes ?**
Il n'y a pas encore de date fixée pour l'instant.
- **Est-il possible d'envoyer le compte-rendu du Conseil d'école sur les adresses mail des parents ?**
Le compte-rendu est publié sur le site des écoles Un message sera mis dans les cahiers de liaison après chaque Conseil d'école pour indiquer la publication du compte-rendu sur le site.
- **Est-il possible d'informatiser les fiches de renseignement du SIRP en début d'année ? Notamment pour minimiser le nombre de pièces papier à fournir ?**
Le SIRP réfléchit à cette mise en place.
- **Sur l'heure du repas, il semblerait que les enfants soient obligés de chuchoter sous peine d'être punis. De même s'ils oublient leur serviette, ils ont des lignes de punition.**
Le SIRP va se renseigner auprès des personnels concernés. Le respect d'un certain volume sonore est néanmoins nécessaire au bien-être des enfants sur leur pause méridienne, et un règlement intérieur propre à la cantine existe, auquel il convient de se référer.

● PAROLE DONNÉE AU SIRP

M. Pradalier demande que, lorsqu'il y a un problème relatif au temps périscolaire (bus, la cantine, garderie) il convient d'en avertir les responsables du SIRP. Les parents d'élèves n'ont pas à interpeler les personnels du SIRP, ni le chauffeur du bus, et les agressions ne sont pas acceptables.

À Pujols, Mme Gervasoni signale que des parents d'élèves se garent sur le passage piéton ou arrêtent leur véhicule sur la chaussée devant l'école. Ce problème avait déjà évoqué l'année dernière, mais le message ne semble pas être entendu par tous. un travail de pédagogie est à mettre en place.

M. Laurans rappelle que l'énergie est devenue chère, il est nécessaire de faire attention au gaspillage (lumières allumées en classe, chauffage ...) M. Clavier annonce que le niveau de réglage du chauffage de l'école de Pujols pourrait être réduit pour minimiser les coûts liés à ce poste.

M. Laurans souhaite saluer la mémoire de Mme Karine Droillard, ancienne directrice de l'école de Bommes, qui nous a quitté cet été.

Date des prochains conseils d'écoles : mardi 7 mars 2023 ; mardi 20 juin 2023

Clôture de séance : 20h15